

Intervention d'Eric Gissler, inspecteur général des finances, chef du projet pour les états membres au séminaire de clôture du jumelage entre les IGF du Royaume du Maroc, de France et du Portugal

Rabat, le 23 septembre 2014

Monsieur le Ministre, Monsieur le Ministre délégué, Monsieur l'ambassadeur, mesdames et messieurs,

Voici trois ans bientôt que l'Union européenne après un parcours du combattant du projet, passé par l'étamine du ministère des affaires étrangères, a publié l'appel à candidatures pour un jumelage au bénéfice de l'Inspection générale des Finances.

Lancé par le séminaire d'ouverture le 14 novembre 2012, le jumelage s'achève 21 mois plus tard. Je ne résiste pas au plaisir de vous citer quelques grandeurs :

- ♦ Presque cinquante experts français et portugais appartenant à neuf structures différentes ont assuré près de cinq cents journées d'expertise à Rabat. Ce qui veut dire un expert en permanence dans les locaux de l'IGF pendant deux ans. Et je ne compte pas le nombre de jours de travail à Paris et à Lisbonne ;
- ♦ 25 inspecteurs des finances accueillis à Paris pendant quinze jours à l'IGF, au CGEFi et à la MRA ;
- ♦ 58 inspecteurs des finances soit 90% du nombre total bénéficiant d'une formation à Rabat.

Nous vous avons remis sur table quelques-uns des livrables qui ont été rédigés par les experts sur les indications de groupes de travail marocains afin de vous permettre de mesurer la qualité du travail conjointement produit.

Sachez que ce n'est qu'une partie bien modeste des travaux réalisés. Il n'y a pas moins de 25 livrables représentant au total 1500 pages qui vont être remis à chaque inspecteur des finances de manière à l'accompagner dans son travail pour plusieurs années. Il faut y ajouter les documents-supports des formations au nombre de 18 qui représentent de l'ordre de 335 fichiers de travail.

Nous mesurons tous l'effort qu'a représenté ce jumelage, et d'abord pour l'inspection générale des finances du royaume du Maroc : d'octobre 2013 à juillet 2014 il y a eu toutes les semaines une formation qui a mobilisé, face à chaque formateur, dix inspecteurs des finances.

Grâce à la pertinence du contrat initial que nous avons à la marge modifié pour tenir compte avec pragmatisme des objectifs à atteindre, je puis dire que l'inspection générale des finances dispose avec les livrables qui lui ont été remis et les formations dispensées de tous les instruments nécessaires pour effectuer sa révolution copernicienne.

Il s'agit en effet pour l'IGF du royaume du Maroc de suivre le mouvement qu'ont connu les inspections générales de finances de France et du Portugal. La multiplication des dépenses publiques comme celle des comptes ne permettait plus à des inspections dont les effectifs étaient plutôt stables de maintenir le même taux de contrôle. Dans le même temps des méthodes d'analyse plus modernes ont été développées capables de faire de l'évaluation des politiques publiques en temps presque réel au service de la décision des responsables publiques. Nos inspections ont donc déléguées à d'autres services le soin du contrôle de premier niveau pour se consacrer aux missions de plus grande valeur ajoutée.

C'est cette mutation qu'a entreprise à son tour l'IGF du royaume du Maroc. Et pour y parvenir elle avait besoin d'un instrument qu'était le jumelage.

Pourquoi cette transformation est-elle utile voire indispensable au ministre des finances ? Vous pourriez me dire que l'évaluation des politiques publiques au Maroc comme en France est aujourd'hui une compétence particulièrement disputée et qu'il ne serait peut-être pas impossible d'avoir un acteur de moins.

Monsieur le Ministre, une inspection générale vous apportera trois avantages que vous ne retrouverez pas ailleurs :

- ♦ tout d'abord une qualité exceptionnelle de ses membres. Cette qualité peut être atteinte dans d'autres structures publiques ou privées mais rarement dépassée ; en tout cas vous ne trouverez nulle part ailleurs une telle homogénéité de la qualité ;
- ♦ ensuite une réactivité exceptionnelle. Une IGF est capable à la demande de son ministre de se mobiliser immédiatement et dans un délai de trois mois de lui remettre une analyse que les meilleurs experts ne pourront contester ; elle le fera en allant du particulier au général, en alliant le micro et le macro, en passant de l'étude de dossiers individuels à l'analyse des fondamentaux. L'IGF est seule à disposer d'une telle palette d'interventions au service de sa réflexion ;
- ♦ enfin vous êtes assuré de la discrétion de l'IGF, alors que les autres structures qui pourraient intervenir concurremment le feront pour alerter voire tancer le ministre et, se prenant pour les premiers moutardiers du pape, s'épanouissent d'autant mieux que le retentissement public de leurs travaux est grand. C'est sans doute le déchirement le plus grand de l'inspecteur des finances que ce vœu de silence mais il l'accepte car c'est un des éléments fondateurs de son métier.

Monsieur le Ministre, vous avez, vous-même et vos successeurs un instrument de très haute performance à votre service. N'hésitez pas à le solliciter.

Permettez-moi de vous prendre à témoin des remerciements que je voudrais adresser à ceux qui ont œuvré pour faire du jumelage la réussite reconnue par tous.

Tout d'abord il me faut citer Monsieur Saboni. Car là où ses prédécesseurs avaient caressé l'espoir de réaliser un jumelage, lui est passé du rêve à la réalité en permettant au projet de voir le jour. Tout au long de la préparation du contrat puis de la réalisation du jumelage il a pour moi été un interlocuteur toujours disponible même quand il a repris l'écrasante tâche de secrétaire général, toujours infiniment coopératif quand il s'est agi de lever les obstacles inévitables sur la route d'un tel projet.

Au nombre des ouvriers de la première heure, je compte l'inspection générale des finances du Portugal en la personne de son chef de l'époque M. Leite Martins qui a immédiatement relevé le gant quand nous lui avons suggéré que nos deux maisons fassent cause commune. Depuis sa brillante promotion en tant que membre du gouvernement portugais, Madame Castelao Silva qu'il avait associée dès le départ à cette cause l'a remplacé avec autant d'implication.

Je suis obligé de remercier collectivement car ils ont été nombreux, les structures et les hommes et les femmes qui ont répondu à nos sollicitations et qui ont accepté, sous forme de rédactions de livrables, de formations ou d'accueil de stagiaires, de participer à la réussite du jumelage.

Enfin c'est un plaisir pour moi de remercier celui qui a été à temps plein depuis deux ans au cœur de ce jumelage, je veux parler de notre conseiller-résident de jumelage, Eric Jausset. Vous savez tous que sans lui rien n'aurait été possible. Il a assuré la liaison en permanence entre tous ceux qui tant du côté marocain que du côté français ont été impliqués dans le jumelage et il a garanti la cohérence et l'efficacité de l'ensemble. J'y associe bien volontiers, son homologue M. Bendaou qui a toujours trouvé en dépit d'une charge de travail bien lourde le temps et l'énergie indispensable pour relancer la machine chaque fois que cela a été nécessaire.

En ce jour la nouvelle inspection générale des finances quitte le bassin de radoub où elle a été en travaux pendant deux ans. Beaucoup savaient qu'un jumelage était en cours mais bien peu en connaissaient l'objectif. Elle apparaît aujourd'hui modernisée, affûtée, avec une capacité d'intervention accrue. Nous qui l'avons accompagnée nous la confions à son équipage pour qu'elle prenne la mer.

C'est aujourd'hui que d'autres difficultés commencent car il va vous falloir tirer parti de toutes les potentialités que recèle la nouvelle inspection générale des finances. Presque tous les inspecteurs ont participé au jumelage mais nécessairement sur un nombre limité d'actions. Il va falloir maintenant que se répande à tous, l'ensemble des nouvelles méthodologies. L'effort déjà accompli vous oblige à le poursuivre pour le rendre fructueux.

Vous voici maître d'un superbe instrument ! A vous de le guider en haute mer et par gros temps si nécessaire en n'oubliant jamais ce qui pourrait être la devise de toutes les inspections générales : *absit reverentia vero* **ne craignons pas de dire la vérité.**